

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/TBT/GEN/55  
12 juillet 2007

(07-2964)

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

## RAPPORT DE LA CEI AU COMITÉ OTC DE L'OMC

Les renseignements ci-après ont été communiqués par la Commission électrotechnique internationale (CEI) à la réunion du Comité OTC du 5 juillet 2007 au titre du point 4 de l'ordre du jour (Renseignements actualisés présentés par les observateurs).

1. La CEI a le plaisir de faire rapport sur ses membres, sur le programme pour les pays en développement, sur ses activités en matière d'évaluation de la conformité et sur la coopération avec d'autres organisations internationales.

### I. MEMBRES

2. Cuba a adhéré à la CEI en qualité de membre associé en mai et a désormais accès à toutes les normes internationales et à tous les documents de travail (projets de normes) de la CEI, en plus de droits de vote à quatre comités techniques.

3. La CEI compte aujourd'hui 143 pays, dont 68 membres et 75 affiliés (voir le point ci-dessous concernant le Programme des pays affiliés).

4. Grâce à la poursuite des réductions des coûts liés à la participation en qualité de membre, dans le cadre du Plan directeur d'action stratégique pour 2006, plusieurs pays ont signalé leur intention de rejoindre la CEI. Onze pays affiliés ont d'ores et déjà établi des comités électrotechniques nationaux, un prérequis pour travailler plus étroitement avec la CEI.

### II. PROGRAMME DES PAYS AFFILIÉS

5. L'un des principaux objectifs du Programme des pays affiliés de la CEI est d'encourager les pays en développement à utiliser et à adopter les normes internationales de la CEI. À cet égard, le programme a enregistré une série de succès:

- 52 pays affiliés ont commencé la mise en place d'une bibliothèque électronique des normes internationales de la CEI;
- Trinité-et-Tobago a commencé à adopter les normes de la CEI; et
- au total, 2 200 normes internationales de la CEI sont aujourd'hui utilisées comme normes nationales dans 26 pays affiliés.

6. Le Programme des pays affiliés de la CEI, qui a été établi en 2001, est un programme gratuit qui a permis à 75 pays de se familiariser avec les normes internationales de la CEI et son programme

de travail technique. Le Programme compte maintenant 75 participants, suite au passage de Cuba du statut d'affilié à celui de membre de la CEI.

7. Depuis la réunion de mars 2007 du Comité OTC, 17 nouveaux experts de pays affiliés de la CEI ont été nommés par leurs pays respectifs (République dominicaine, Guinée, Togo, Trinité-et-Tobago). Cela porte à 228 le nombre total d'experts de pays affiliés qui ont accès au processus d'élaboration des normes de la CEI.

8. Carlos Rodríguez (Costa Rica) a continué de représenter les intérêts des pays affiliés de la CEI en tant que directeur du Programme. Les points essentiels sont les suivants:

- il a continué d'œuvrer pour encourager les pays affiliés à établir un comité électrotechnique national vraiment représentatif qui permettra de mieux servir les intérêts de leurs économies en développement;
- il a encouragé les pays affiliés à participer aux activités de normalisation de la CEI et à en adopter les normes;
- il a en outre facilité l'utilisation des traductions en espagnol des normes telles que fournies par les membres hispanophones de la CEI aux pays affiliés, afin que ceux-ci y aient recours quand ils adoptent les normes de la CEI pertinentes.

### III. CENTRES RÉGIONAUX

9. Le nouveau Centre régional de la CEI pour l'Amérique latine (IEC-LARC) a été inauguré officiellement à São Paulo (Brésil) en mai 2007. Le directeur régional est M. Amaury Santos dont les coordonnées sont les suivantes:

Centre régional de la CEI pour l'Amérique latine (IEC-LARC)  
Av. Paulista, 1439 – 11° Andar – Cj 114 – Bela Vista  
São Paulo – SP – Brésil – CEP 01311-200  
Téléphone: +(55) 11 3289 1544  
Fax: +(55) 11 3289 0882  
Courriel: as@iec.ch

10. L'IEC-LARC est le point de convergence et de ressources régional pour la CEI en Amérique latine, qui permet:

- de faire connaître la CEI dans la région;
- d'accroître l'utilisation des normes internationales de la CEI et des systèmes d'évaluation de la conformité de la CEI;
- d'augmenter la participation des pays de la région.

11. Tous ces objectifs seront atteints en améliorant la communication avec les entreprises, l'industrie et les gouvernements de la région. Situé au centre de São Paulo, l'IEC-LARC offre des lieux de réunion pour les activités de la CEI.

12. L'IEC-LARC coordonne et organise également des sessions de formation, ainsi que des séminaires et des ateliers répondant aux besoins de la région. Les manifestations vont du séminaire sur l'utilisation des outils informatiques au sein de la CEI à l'atelier dédié à des domaines techniques spécifiques.

13. Le Centre régional de la CEI pour l'Asie-Pacifique (situé à Singapour) continue de soutenir les pays membres et affiliés de la CEI dans la région Asie-Pacifique, notamment grâce à des sessions de formation en République démocratique populaire lao (affilié) et au Cambodge (affilié), y compris une aide pour l'établissement de son comité électrotechnique national. De plus, grâce à son centre régional, la CEI continue de participer à toutes les réunions pertinentes de l'APEC et de l'ANASE.

#### **IV. COOPÉRATION INTERNATIONALE**

14. Depuis la dernière réunion du Comité OTC, la CEI a participé à deux ateliers régionaux de l'OMC (Bahreïn et Botswana).

15. En avril, à Cartagena (Colombie), une réunion conjointe extraordinaire de deux organismes régionaux clés pour les Amériques (COPANT) et le Bassin du Pacifique (PASC) a donné la possibilité au Président de la CEI, M. Renzo Tani, de présenter aux membres respectifs de ces organismes des renseignements actualisés sur les activités de la CEI.

16. La CEI a participé à la réunion générale de la SADCSTAN tenue le 25 avril à Antananarivo (Madagascar), et a profité de cette occasion pour donner un cours de formation au Bureau des normes de Madagascar (BNM), tout en contribuant à établir un comité électrotechnique national en rencontrant des représentants du BNM.

17. Les 28 et 29 mai, la CEI a participé au forum sur la normalisation électrotechnique organisé par le secteur électrique africain (UPDEA) au Cap, en Afrique du Sud. La CEI a fait part de son expérience au forum des participants à la Commission africaine de normalisation électrotechnique (AFSEC).

18. Soucieuse d'aider les experts qui contribuent à l'assistance fournie aux pays en développement par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la CEI s'est jointe à l'ILAC lors d'une session de formation en mai, dans le but d'aider les experts de l'ONUDI à mieux comprendre le domaine de l'évaluation de la conformité et les possibilités offertes par le modèle d'évaluation par les pairs (CEI) et le modèle d'accréditation (ILAC).

19. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour coordonner son programme pour les pays en développement avec celui de son organisation sœur, l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la CEI a entrepris plusieurs initiatives, dont les suivantes:

- Le Programme des pays affiliés de la CEI a été présenté en mars au Groupe consultatif du Président du DEVCO de l'ISO. Cette session a donné la possibilité à ce groupe spécialisé de l'ISO de mieux comprendre le programme de la CEI pour les pays en développement et d'identifier les domaines dans lesquels la coordination et la coopération sont à améliorer.
- De plus, le Secrétaire du Bureau d'évaluation de la conformité de la CEI a participé à un atelier régional de l'ISO sur l'évaluation de la conformité, tenu en Afrique du Sud en mai.

20. La CEI a poursuivi ses efforts de coordination avec le JCDCMAS, groupement des principales organisations mondiales de métrologie, d'accréditation et de normalisation. Bien que le JCDCMAS ne soit pas une organisation en tant que telle, il offre aux organisations la possibilité de coordonner l'aide qu'elles apportent aux pays en développement (en évitant par exemple les formations faisant double emploi, etc.).

## V. AUTRES RENSEIGNEMENTS

21. Si vous avez des questions concernant le présent rapport ou si vous souhaitez recevoir d'autres renseignements sur la CEI, ses travaux et ses activités en matière de normes internationales et d'évaluation de la conformité, n'hésitez pas à contacter notre bureau à Genève ou l'un des centres régionaux de la CEI:

Bureau central de la CEI  
3, rue de Varembe  
Boîte postale 131  
CH – 1211 Genève 20  
Suisse  
Téléphone: +(41) 22 919 02 11  
Fax: +(41) 22 919 03 00  
Courriel: [info@iec.ch](mailto:info@iec.ch)  
[www.iec.ch](http://www.iec.ch)

Centre régional de la CEI pour l'Asie-Pacifique  
2 Bukit Merah Central  
SPRING Singapore Building  
SP – Singapour 159835  
Téléphone: +(65) 6279 1831  
Fax: +(65) 6278 7573  
Courriel: [dch@iec.ch](mailto:dch@iec.ch)

Centre régional de la CEI pour l'Amérique latine  
Av. Paulista, 1439 – 11° Andar  
Cj 114 – Bela Vista  
BR – São Paulo – SP – Brésil  
CEP 01311-200  
Téléphone: +(55) 11 3289 1544  
Fax: +(55) 11 3289 0882  
Courriel: [as@iec.ch](mailto:as@iec.ch)

Centre régional de la CEI pour l'Amérique du Nord  
446 Main Street, 16th Floor  
US – Worcester, MA 01608  
États-Unis d'Amérique  
Téléphone: +(1) 508 755 5663  
Fax: +(1) 508 755 5669  
Courriel: [tro@iec.ch](mailto:tro@iec.ch)

---